



CONFERENCE SOCIALE SUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE HOMMES - FEMMES

L'artisanat se compose de métiers qui jusqu'à présent étaient souvent assurés quasi exclusivement, soit par des hommes (réparation automobile, mécanique, bâtiment, métiers de bouche...), soit par des femmes (couture, esthétique, entretien des textiles...).

C'est pourquoi, dans le cadre du dialogue social au sein de l'artisanat, nous nous efforçons d'agir sur l'évolution des mentalités, l'orientation, le recrutement, et la carrière des hommes et des femmes, afin de mettre en œuvre la mixité des emplois que nous appelons de nos vœux.

L'EVOLUTION DES MENTALITES

Les représentations et les stéréotypes culturels, constituent un frein important à la mixité des emplois.

Nous souhaitons par conséquent au sein des branches professionnelles de l'artisanat, identifier ces stéréotypes afin de les démystifier en sensibilisant notamment les chefs d'entreprise artisanale, les salariés de nos secteurs mais aussi les jeunes et les enseignants, aux enjeux économiques et sociaux de la mixité.

L'ORIENTATION

La formation initiale joue un rôle central dans la dynamique de la mixité des métiers, aussi, une action sur l'orientation scolaire doit être menée en priorité.

6 catégories socioprofessionnelles (celles traditionnellement considérées comme féminines) sur les 31 de l'INSEE, regroupent 60 % des femmes actives.

Garçons et filles doivent pouvoir bénéficier de l'information la plus large possible sur le contenu réel des métiers, leurs débouchés, leurs conditions d'exercice.

En conséquence, les branches professionnelles de l'Artisanat veillent à développer une action forte de communication sur l'image et la représentation des métiers.

Les observatoires prospectifs des métiers et des qualifications, analyseront les métiers porteurs à moyen terme, afin notamment de renforcer l'orientation des jeunes filles en direction de tous les métiers porteurs d'emplois.

LE RECRUTEMENT

Compte tenu de la baisse prévisible du nombre d'actifs, la mixité des emplois devient une nécessité.

Il convient de transformer cette contrainte en une formidable opportunité pour les hommes et les femmes de pouvoir accéder à l'ensemble des emplois disponibles.

Afin d'assurer un égal accès des hommes et des femmes à l'emploi, les critères retenus pour le recrutement doivent être strictement fondés sur l'exercice des compétences requises et les qualifications des candidats. Les définitions de poste doivent être non discriminantes à l'égard du sexe.

Il importe là encore d'agir sur les représentations ; l'UPA et ses composantes font le nécessaire pour inciter les chefs d'entreprise artisanale à recruter des personnes compétentes sans tenir compte de leur sexe.

RESPONSABILITE ET CREATION/REPRISE D'ENTREPRISE

Au-delà de la mixité dans les politiques de recrutement, une véritable politique de mixité des emplois implique que les femmes puissent avoir les mêmes parcours professionnels que les hommes, les mêmes possibilités d'évolution de carrière, mais aussi, la même capacité de créer ou de reprendre des entreprises.

Pour l'instant, un artisan sur 5 est une femme, essentiellement dans des entreprises de services (35 % des entreprises).

Parmi les obstacles à la création / reprise d'entreprise, il y a notamment les difficultés rencontrées par les femmes pour obtenir des crédits bancaires.

L'UPA et ses composantes se mobilisent donc, auprès de l'ensemble des partenaires de l'entreprise (notamment les banques...) pour permettre aux femmes de réaliser leurs projets, sans entraves.

S'il semble indispensable à la bonne santé de notre économie, de faire progresser la mixité, celle-ci passe davantage par une modification progressive des mentalités que par l'élaboration de normes impératives qui restent souvent inappliquées lorsqu'elles ne correspondent pas à une volonté réelle de tous.

Par ailleurs, nous sommes opposés à l'introduction de critères concernant l'égalité professionnelle et salariale dans l'accès aux marchés publics. De tels critères pénaliseraient fortement les petites entreprises et menaceraient leur développement voire leur survie ; l'accès aux marchés publics est déjà contraignant et lourd pour les TPE.

Enfin, il importe de ne pas alourdir les tâches administratives qui pèsent sur les entreprises, notamment en instaurant un rapport de situation comparée dans les petites entreprises.

A l'UPA nous nous engageons tous pour participer à la nécessaire évolution des mentalités.